

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 28 octobre 2022

**Extinction des panneaux publicitaires lumineux de 23h à 6h sur toute l'Eurométropole de Strasbourg à compter du 29 octobre**

À compter de la nuit du 29 au 30 octobre 2022, les panneaux publicitaires lumineux JCDecaux intégrés aux abribus seront éteints entre 23h et 6h sur tout le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, et ce pour toute la période hivernale.

Cette mesure sera également mise en œuvre en période estivale, avec une extinction de minuit à 6h à compter du changement d'heure saisonnier qui aura lieu le 25 mars 2023.

Le délégataire met en œuvre cette mesure de réduction de la consommation énergétique du mobilier urbain suite à la demande de la collectivité.

L'Eurométropole de Strasbourg appelle à la responsabilité de l'ensemble des acteurs du territoire à prendre des décisions en cohérence avec la stratégie de sobriété énergétique.